

L'info lettre

La lettre d'information de France Assos Santé Hauts-de-France à ses associations adhérentes et à leurs membres

France
Assos
Santé

La voix des usagers

Hauts-de-France

octobre - novembre 2021 n°11

Actualités de France
Assos Santé en région

p 4 à 8

Vie Associative

p 1

Les représentations

p 2 à 3

Les formations

p 8



Novembre

Le webinaire de restitution de l'Enquête Mobilisation des Associations en temps de crise



Décembre

Les 1ères assises régionales des Représentants des Usagers



Programmes et informations pratiques des évènements en cliquant sur les images ci-dessus

Cette Info Lettre est à partager avec vos adhérents

RU en Commission Des Usagers

L'ARS ouvre un appel à candidature complémentaire

L'objectif est de combler les sièges encore vacants dans les commissions des usagers (CDU) des établissements de santé concernés : **35 sièges de titulaires en priorité, et 180 sièges de suppléants.**

Pour rappel, aucune désignation hors appel à candidatures n'est réalisée.

Les associations ont jusqu'au **mardi 30 novembre 2021 minuit** pour déposer leurs **candidatures en ligne** à l'aide du formulaire suivant : <https://framaforms.org/candidature-des-representants-des-usagers-dans-les-commissions-des-usagers-dans-les-etablissements>

NB : vous avez la possibilité de garder une copie de chaque candidature, en imprimant via votre navigateur internet ou enregistrant sous (toutefois un accusé de réception de l'ensemble des candidatures déposées sera envoyé à chaque association à la clôture de l'appel à candidatures). Merci de veiller à faire compléter le mandat par l'association agréée et de joindre au formulaire avant de le finaliser et le transmettre.

Toutes les informations sont, par ailleurs, disponibles sur le site Internet de l'ARS à la page : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/representants-dusagers-en-commissions-des-usagers-cdu-des-etablissements-de-sante-2>



- La note de cadrage : celle-ci contient déjà le maximum des réponses aux questions qui sont régulièrement posées, merci par avance de prendre le temps de vous l'approprier avant tout (exemple : qui doit déposer les candidatures ? = les représentants légaux des associations agréées ou ceux qu'ils mandatent, etc...)
- Le spécimen du formulaire de candidature en ligne à titre d'information (les candidatures papier ou par mail ne sont pas recevables, seul le formulaire en ligne complété fera foi)

La liste des sièges vacants des RU dans les établissements de santé / CDU des Hauts-de-France dans chacun des six territoires de démocratie sanitaire

- Le mandat (à télécharger sur le site, rubrique « documents à télécharger », cliquer sur « enregistrer sous », choisir un dossier sur votre PC pour l'enregistrer, cliquer sur « activer la modification pour le compléter) dûment complété et signé par l'association agréée (si l'association agréée souhaite en donner).

Il est important aussi de faire le lien avec les représentants des usagers désignés/siégeant déjà en Conseil de Surveillance des établissements de santé concernés : s'ils souhaitent siéger au sein de la CDU de ce même établissement, il conviendra de proposer sa candidature via ce formulaire en ligne (et de cocher « oui » à la question « le candidat siège-t-il au Conseil de Surveillance de ce même établissement ? »).

RU en Conseil de Surveillance

L'ARS des Hauts-de-France procède actuellement à un appel à candidature qui vise à pourvoir les sièges vacants du collège des personnalités qualifiées au sein de certains conseils de surveillance. Ce collège comprend des représentants des usagers et des personnalités qualifiées.

Retrouvez toutes les informations sur les missions de ces mandats, la liste des sièges vacants et modalités **des candidatures en ligne** en vous rendant sur le site de l'ARS : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/conseil-de-surveillance-etablissements-publics-de-sante>

Matinée "Devenir RU en CPAM"

Le 27 septembre dernier à Arras, dans le cadre du renouvellement des mandats de représentants des usagers en conseils de Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), nous avons présenté les rôles et missions de ces représentants.

Pour ceux qui n'auraient pu y assister, vous pourrez consulter le livret d'information en cliquant sur l'image :



Pour rappel, **le renouvellement des représentants des usagers en conseils de Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) aura lieu début 2022.**

Les candidatures pour ce renouvellement sont attendues cet automne.

Etre RU en CPAM c'est occuper un mandat clé, de 4 ans, au cœur du financement des soins, pour porter la voix des usagers dans l'accès à la santé, et pour contribuer aux actions de prévention et de promotion de la santé sur les territoires.

Les critères d'éligibilité à la fonction sont : Avoir moins de 66 ans lors de la désignation (mars/avril 2022) ET Ne pas être un professionnel de santé en exercice.

Installation de la CRSA

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) a été renouvelée pour un mandat de 5 ans.

La CRSA contribue par ses propositions, ses avis et ses débats publics à la définition et mise en œuvre des politiques régionales de santé. C'est une instance consultative composée de plusieurs collèges représentatifs des acteurs du système de santé : représentants des usagers, des établissements de santé et médico-sociaux, des collectivités territoriales, des conseils territoriaux de santé, des acteurs de la cohésion et de la protection sociales, de la prévention et de l'éducation pour la santé, les partenaires sociaux, ainsi que des personnalités qualifiées.

Le 12 octobre dernier, les 103 membres ont été réunis en séance d'installation. Le **Dr Martine Lefebvre-Ivan** a été élue présidente de la CRSA. Ont également été élus les présidents et vice-présidents des quatre commissions spécialisées (dont **4 membres d'associations d'usagers du système de santé agréées**)

- **Commission spécialisée de prévention**

Président : Frédéric Brzozowski, représentant de la Fédération Addiction

Vice-présidente : **Lydie Leroy, représentante du Mouvement français pour le planning familial**

- **Commission spécialisée de l'organisation des soins**

Président : Dr Ziad Khodr, représentant de la Fédération hospitalière de France Hauts-de-France

Vice-présidente : Dr Isabelle Lambert, présidente du Conseil régional Hauts-de-France de l'Ordre des médecins

- **Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux**

Présidente : **Brigitte Doré, présidente du Conseil territorial de santé du Pas-de-Calais**

Vice-président : Guillaume Alexandre, représentant de Nexem

- **Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé**

Présidente : **Christine Trepte, APF France Handicap, représentante du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de la Somme**

Vice-président : **Olivier Dauptain, France Assos Santé et représentant de Calais Respire-FFAIR**



Mon Espace Numérique en Santé (ENS)

Dans le cadre de Ma santé 2022 et de la feuille de route du numérique en santé pour moderniser le système de santé français, **l'Espace numérique de santé (ENS), appelé aujourd'hui « Mon espace Santé »,** est vu comme le projet le plus emblématique. Cet espace numérique individuel est mis à la disposition par l'État et l'Assurance maladie pour permettre à chaque citoyen de stocker ses informations médicales et de les partager avec les professionnels de santé qui les soignent. Il sera **ouvert à l'ensemble de la population française dès janvier 2022.**

Le **département de la Somme est pilote** pour le déploiement de Mon Espace Santé. Des représentants des usagers de ce territoire ont acceptés de le tester et de partager leur expérience afin d'apporter des améliorations.

En termes de contenu, le décret confirme que l'Espace se compose :

- **des données administratives du titulaire** (noms, prénoms, sexe, date et lieu de naissance, identifiant national de santé, coordonnées postales, électroniques et téléphoniques avec, le cas échéant, identité et coordonnées de ses représentants légaux ou de la personne chargée d'une mesure de représentation relative à une personne majeure, coordonnées du médecin traitant) ;
- **du dossier médical partagé** comprenant :
 - o des constantes de santé, produites notamment par des services ou outils numériques référencés,
 - o un questionnaire de santé librement renseigné par le titulaire contenant ses traitements en cours, les dernières interventions dont il a fait objet et ses antécédents médicaux,
 - o toutes autres données de santé utiles à la prévention, la coordination, la qualité et la continuité des soins ne figurant pas dans le dossier médical partagé, renseignées, avec le consentement du titulaire, par un professionnel, un établissement de santé, un établissement ou service social ou médico-social, ou au moyen d'un service ou outil numérique référencé ;
- **des données relatives au remboursement des dépenses de santé du titulaire** par les régimes obligatoires d'assurance maladie ;
- **d'une messagerie sécurisée de santé** permettant au titulaire d'échanger des messages et des documents avec les professionnels ;
- **d'un agenda** permettant au titulaire d'organiser les événements relatifs à sa santé ;
- **d'un catalogue d'outils et de services numériques en santé** référencés proposant, notamment, des services de télésanté, des services développés pour favoriser la prévention et fluidifier les parcours, des services de retour à domicile, des services procurant une aide à l'orientation et à l'évaluation de la qualité des soins, des services visant à informer les usagers sur l'offre de soins et sur les droits auxquels ils peuvent prétendre.

France Assos Santé Hauts-de-France vous invite à participer aux 1ères assises régionales des Représentants des Usagers.

Ces premières assises sont destinées à une reprise de contact avec les Représentants des Usagers de notre région. Après un très court rappel de ce qui s'est passé depuis mars 2020 dans les établissements de santé, nous évoquerons l'avenir dans un climat de convivialité retrouvé. Et surtout nous vous donnerons la parole sur l'avenir de la démocratie sanitaire, les comités d'éthique, l'expérience patient, etc... Venez nombreux....



Téléchargez le programme en cliquant dessus

PROGRAMME DE LA MATINEE	
9 h 15 ▶	Accueil Café
9 h 45 ▶	Ouverture de la journée : Mots de bienvenue - Pierre-Marie LEBRUN, Président de France Assos Santé Hauts-de-France - Benoît VALLET, Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France
10 h 00 ▶	La démocratie en santé : avec ou sans les RU ? - Olivia GROSS, Représentante des Usagers et chercheuse au LEPS, Université Paris Nord Sorbonne La démocratie en santé pendant la crise : Les RU ont-ils été oubliés ? - Aurélie CASSARIN-GRAND, Coordinatrice, France Assos Santé Hauts-de-France
11 h 00 ▶	RU, vous avez la parole ! Chacun s'exprime !
PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI	
12 h 00 ▶	Repas
13 h 30 ▶	Quelles coopérations pour demain ? L'exemple des comités d'éthique - Emmanuel HIRSCH, Président du Conseil pour l'éthique de la recherche et de l'intégrité scientifique, Université Paris-Saclay - Représentant d'Usagers en comité d'éthique
14 h 30 ▶	L'expérience patient - Alexis VERVIALLE, Conseiller technique, France Assos Santé - Nicolas BRUN, Chargé de mission santé, UNAF - Patient expert
16 h 00 ▶	Perspectives et Conclusion

Arrivée de Maureen POLLART

Maureen POLLART vient compléter l'équipe en tant que chargée de mission.

Elle sera notre correspondante formation avec le siège.

Vous pourrez la joindre à mpollart@france-assos-sante.org
06.42.60.00.44 et sur notre ligne fixe.



L'enquête de 4 délégations régionales de France Assos Santé auprès des associations d'usagers en temps de crise sanitaire

Les délégations de Bourgogne Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France, et Normandie ont interrogé par questionnaires 126 associations régionales ou locales sur leur mobilisation tout au long de la crise sanitaire Covid-19. 37 représentants associatifs ont également été interviewés plus longuement pour comprendre au mieux les difficultés rencontrées mais aussi l'adaptation dont les associations ont su faire preuve.

Les principaux résultats de cette enquête témoignent de l'essentielle action des associations dans le parcours des usagers de la santé :

- 58 % des associations ont été affectées par la crise d'une façon ou d'une autre.
- 20 % des associations ont cessé l'ensemble de leurs activités pendant les premiers mois.
- 41 % des associations ont observé des impacts positifs à cette crise : développement de nouvelles compétences, en particulier numériques.

Pendant la crise, l'action des associations n'a hélas pas été reconnue par les pouvoirs publics et autres acteurs du système de santé comme essentielle au parcours de santé des personnes. En particulier, les actions collectives de prévention santé ont été mises à mal. Mais les associations ont aussi été exclues des établissements de santé et des établissements médicosociaux, privant les malades d'accompagnement par des bénévoles.

Les associations d'usagers ont néanmoins fait preuve de solidarité et d'adaptation. Elles ont joué un rôle crucial d'information auprès de leurs adhérents, souvent des personnes atteintes de comorbidités à risque vis-à-vis de la Covid-19. Elles ont été un maillon essentiel pour permettre à tous et plus particulièrement aux plus vulnérables d'affronter les mois particulièrement éprouvants traversés depuis mars 2020.

Afin de revenir plus précisément sur les résultats de cette enquête, France Assos Santé Hauts-de-France vous invite à un webinaire de restitution
le 17 novembre 2021 à 14h.

Webinaire de restitution
DE L'ENQUÊTE INTERRÉGIONALE
MOBILISATION DES ASSOCIATIONS *en temps de crise*

La restitution sera suivie d'une Table ronde en présence de :

- **Pierre-Marie LEBRUN**, Président, France Assos Santé Hauts-de-France
- **Sylviane STRYNCKX**, Directrice, Direction de la Prévention et de la Promotion de la Santé, ARS Hauts-de-France
- **Michèle BILLING**, Directeur Qualité, Gestion des risques, Relations avec les usagers, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
- **Norbert BIGEAT**, Président, Ligue contre le Cancer Comité de la Marne

17 NOVEMBRE 2021
DE 14H À 16H

Cliquez sur l'affiche ci-dessus pour vous inscrire

5ème journée régionale des usagers

Nous avons pu, lors de notre participation à la 5ème journée régionale des usagers, jeudi 23 septembre à Amiens, présenter aux visiteurs de notre stand, notre activité et nos champs d'actions.

La journée a permis de mettre en avant les initiatives régionales en soutien aux aidants. Certaines d'entre elles ont reçu le label "Droit des usagers"

Monsieur Lebrun est intervenu pour présenter synthétiquement les résultats de notre enquête régionale "Un an de crise en EHPAD, la parole aux familles de la région" ([Rapport complet](#)).



Rapport de Santé Infos Droits

Pour sa 15^{ème} édition, l'Observatoire de France Assos Santé sur les droits des malades est, sans surprise, placé sous le signe du Covid-19. Conçu à partir de l'analyse des difficultés et interrogations exprimées par les personnes qui sollicitent la ligne juridique et sociale « Santé Info Droits », l'Observatoire 2020 se fait évidemment **l'écho d'une année complètement hors norme.**

Appels ou courriels, les **18 conseillers, des avocats et juristes spécialement formés pour répondre à toute question des patients, personnes en situation de handicap, proches, professionnels de santé, intervenants associatifs ou encore représentants des usagers**, se sont mobilisés pour faire face à des demandes à la fois inhabituelles et évolutives. Car c'est aussi ça, la force de « Santé Info Droits », une capacité d'adaptation de son équipe d'écoutants pour accompagner gratuitement des milliers de citoyens, en toute confidentialité et sans condition d'adhésion.

Lisez le rapport complet en cliquant sur l'image.



Le service téléphonique Santé Info Droits est accessible tous les après-midis : les lundi, mercredi et vendredi, de 14h à 18h, et les mardi et jeudi, de 14h à 20h, au 01.53.62.40.30 au prix d'une communication normale.

Rapport d'activité 2020



La pandémie mondiale a bouleversé le monde de la santé durant l'année 2020, et continue de le faire. Entre les limites de notre organisation des soins et la défiance des Français à l'égard des politiques, ou des professionnels de santé experts auto-proclamés, le système de santé en sera à jamais changé... et pour France Assos Santé, c'est là que réside une opportunité inédite de changer les choses. L'opportunité de travailler ensemble, participer à la fois à l'amélioration de sa santé, tout en créant un nouveau système de santé, plus humaniste et solidaire.

Retrouvez le bilan d'une année certes difficile, intense, mais également pleine d'espoir et d'engagement ! en cliquant sur l'image.

Campagne nationale de communication, suite

Après un rafraîchissement des couleurs du logo, et une campagne d'affichage dans le métro parisien, nous abordons une nouvelle étape dans la campagne de communication nationale.

Chaque représentant des usagers se verra bientôt remettre un badge nominatif aux couleurs de notre union pour faciliter son identification voire son authentification dans son établissement de santé et lorsqu'il intervient en tant que RU.



Café rencontre Les droits des usagers de la psychiatrie

Les droits des usagers de la psychiatrie ne sont théoriquement pas différents des autres secteurs de la santé pourtant il faut y apporter un intérêt particulier pour reconnaître qu'ils sont soumis à des préjugés et pratiques parfois limitant le plein respect de ces droits.

Nous avons choisi de donner accès à ce thème en organisant un Café rencontre en visio et présentiel, le 15 octobre à Lille. **135 personnes ont ainsi pu participer au café rencontre.**

Nous avons eu le plaisir de voir intervenir en introduction à cette rencontre M. Dauptain, Secrétaire régional de France Assos Santé Hauts-de-France.

M. Demassiet, Usager, et membre du GEM Les ch'tits bonheurs a ensuite témoigné de sa propre expérience de patient.

Mme Cassarin-Grand, Coordinatrice de France Assos Santé Hauts-de-France a présenté les droits des usagers du système de santé.

M. Koenig, directeur des relations avec les usagers des EPSM Lille-Métropole et Flandres est quant à lui, intervenu en présentant les droits spécifiques des usagers de la psychiatrie.

Retrouvez le replay des présentations et des échanges du café rencontre en cliquant sur la photo



Calendrier des formations fin du 2ème semestre 2021

Pour toute question, veuillez contacter :
hauts-de-france@france-assos-sante.org ; 03.66.32.18.88

Téléchargez les bulletins en cliquant sur l'icone!

Plaintes des usagers, les recours juridiques	
<p>16 novembre Arras</p> <p>Attention!! Nouveau lieu</p>	<p>De quoi va-t-on parler :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'approche juridique de la plainte • Distinguer les différents types de plaintes selon leur objet • Les différentes procédures selon l'objet de la plainte, leurs avantages et inconvénients <p><u>Déroulement</u> : 1 journée</p>
<p>2 décembre Lille</p>	<p>Le RU et la médiation en établissement de santé</p> <p>De quoi va-t-on parler :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La médiation dans les établissements : spécificité, cadre et limites • Le rôle du représentant des usagers : accompagner l'utilisateur <p><u>Déroulement</u> : 1 journée</p>
<p>6-7 décembre Arras</p>	<p>Formation destinée aux RU nommés pour un premier mandat dans une instance hospitalière ou de santé publique, n'ayant jamais suivi de formation indemnisée. Formation de base obligatoire! <u>Déroulement</u> : 2 journées</p> <p>RU en avant ! (formation de base)</p>

Toutes nos formations sont gratuites, avec remboursement des frais de déplacement pour les associations membres.

Tous les liens et documents sont disponibles sur notre page internet



Santé Info Droit – 01 53 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h

Mardi et jeudi : 14h-20h

www.france-assos-sante.org/sante-info-droits



66 Millions d'Impatients

www.66millionsdimpatients.org

Le site porte-parole des patients impatients, outils d'information pour mieux s'y retrouver dans le système de santé.

Nous contacter

France Assos Santé Hauts-de-France

10 rue Baptiste Monnoyer 59000 LILLE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Coordnatrice régionale

Aurélié CASSARIN-GRAND

03.66.32.18.88 / 06.25.47.08.09

acassarin-grand@france-assos-sante.org

Chargée de mission

Maureen POLLART

03.66.32.18.88 / 06.42.60.00.44

mpollart@france-assos-sante.org

Chargée de gestion administrative

Amélie LAROCHE

03.66.32.18.88

alaroche@france-assos-sante.org

Président

Pierre-Marie LEBRUN

03.66.32.18.88

hauts-de-france@france-assos-sante.org

Chargé de mission

Clément BAILLEUL

03.66.32.18.88 / 07.56.34.09.08

cbailleul@france-assos-sante.org

